



AGRICARRIÈRES a mené une étude en 2017 auprès de 64 producteurs serricoles embauchant au moins un employé à temps plein sans lien familial. Les conditions de travail de 122 employés ont ainsi été documentées (29 gérants de production, 48 ouvriers, 45 manœuvres).¹

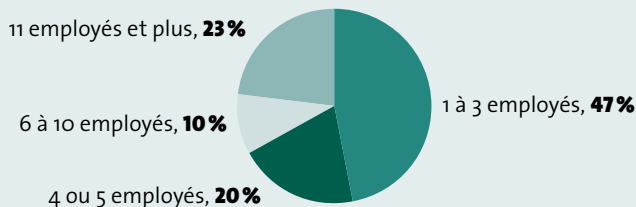
QUI ENGAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ?²

En moyenne, les entreprises serricoles consultées ont :

219 402 pi² de serres (horticulture ornementale et/ou légumes de serre ou autres produits comestibles)

11,5 employés sans lien familial à temps plein

RÉPARTITION DES FERMES SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS



SAVIEZ-VOUS QUE...?

59 % des entreprises serricoles qui embauchent de la main-d'œuvre à temps plein produisent uniquement ou principalement de l'horticulture ornementale et **41 %**, des légumes en serre

QUEL EST LE PROFIL DE CETTE MAIN-D'ŒUVRE ?

Profil	% des fermes
Des gérants de production , qui planifient, dirigent et contrôlent les activités	45 %
Des ouvriers , qui sont responsables de la phytoprotection, de la fertilisation, de l'irrigation et du suivi des plants	75 %
Des manœuvres , qui travaillent principalement à la mise en place et à l'entretien des cultures, à la préparation et à l'expédition des produits et au nettoyage et à l'entretien des serres	70 %

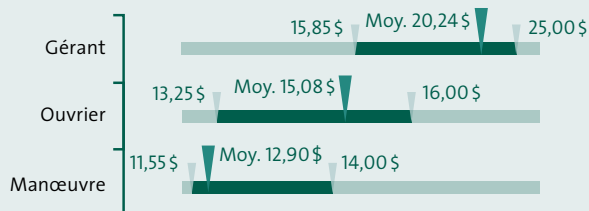
SAVIEZ-VOUS QUE...?

En moyenne, les employés travaillent pour la même entreprise depuis **4,6 à 8,5 ans**, selon les postes
32 % des entreprises emploient des travailleurs étrangers temporaires
Plus de **30 %** des gérants possèdent un diplôme universitaire

AJUSTEMENT DES SALAIRES

- L'augmentation salariale annuelle suit généralement l'inflation

SALAIRE HORAIRE DES EMPLOYÉS⁴

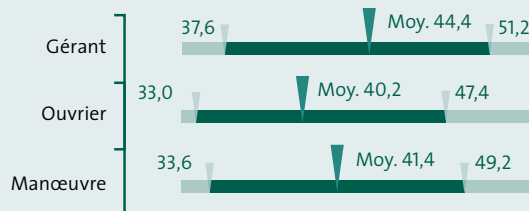


Avez-vous pensé à offrir des **salaires plus concurrentiels** pour garder vos employés ?

HORAIRES DE TRAVAIL

- La durée de la semaine de travail des gérants et des manœuvres serricoles a légèrement diminué depuis 2014
- 46 % des gérants de production, 61 % des ouvriers et plus de la moitié des manœuvres ne travaillent jamais durant la fin de semaine

DURÉE DE LA SEMAINE DE TRAVAIL (HEURES)³



Avez-vous pensé à aménager des **horaires de travail plus flexibles et moins chargés** afin de retenir vos employés ?

VACANCES, FINS DE SEMAINE ET JOURS FÉRIÉS

- En haute saison, la majorité des employés travaillent lors des jours fériés

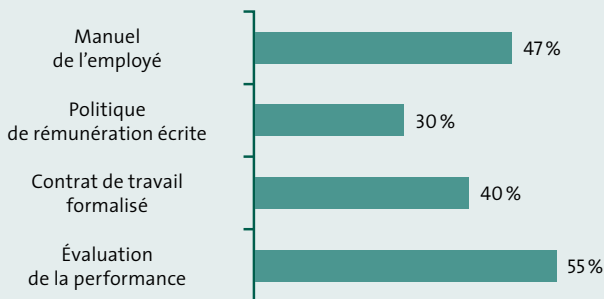
PART DES EMPLOYÉS QUI PLANIFIENT 3 SEMAINES DE VACANCES ANNUELLES

Gérant	Ouvrier	Manœuvre
46 %	38 %	24 %

Les vacances et les congés font partie des **bonnes pratiques de reconnaissance** et favorisent la rétention des employés

UNE PROGRESSION DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

EN 2017, UNE PART DES ENTREPRISES DISPOSENT D'OUTILS EN GRH



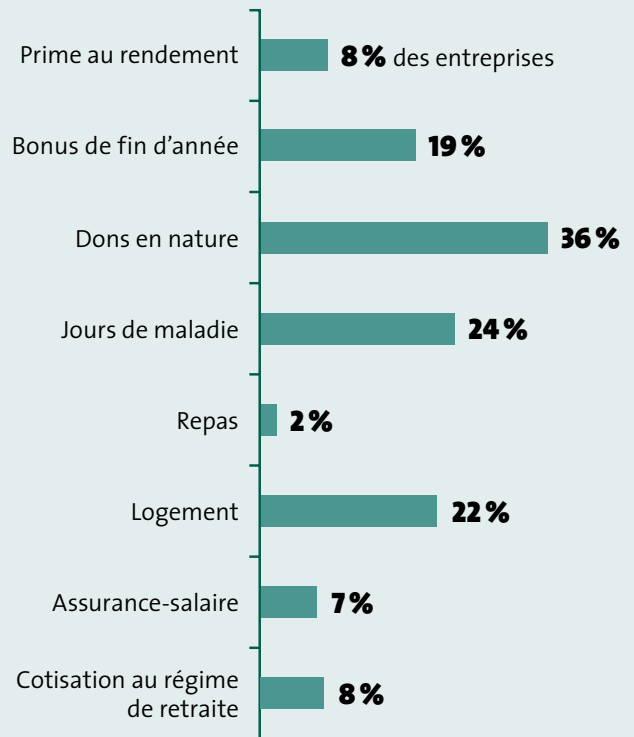
- 58 % des producteurs en serre consultés connaissent le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)
- 70 % des entreprises emploient de la main-d'œuvre non familiale depuis plus de 5 ans

Et vous, comment vous **démarquez-vous** dans vos pratiques de GRH ?

Pour consulter ou télécharger l'*Étude sur les conditions de travail édition 2017*, visitez le site agricarrieres.qc.ca sous l'onglet *Publications*

DIFFÉRENTES FAÇONS DE RÉMUNÉRER LE TRAVAIL, EN PLUS DU SALAIRE

DES ENTREPRISES QUI OFFRENT DES PRIMES ET DES AVANTAGES À LEURS EMPLOYÉS



Une de ces **idées** pourrait-elle s'implanter au sein de votre entreprise ?

DES RESSOURCES POUR VOUS APPUYER

Pour toute information portant sur l'emploi, la main-d'œuvre, la gestion des ressources humaines et la formation dans le secteur de la production agricole, consultez le site agricarrieres.qc.ca

De plus, les Centres d'emploi agricole (CEA) sont des partenaires d'AGRICarrières dans les actions visant à appuyer les entreprises agricoles dans leur recrutement et leurs bonnes pratiques de GRH. Communiquez avec le CEA de votre région ou consultez la section « employeurs agricoles » du site web emploiagricole.com

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centres d'emploi agricole
L'Union des producteurs agricoles

- Source : Groupe AGÉCO pour AGRICarrières, Étude sur les conditions de travail édition 2017.
- Un employé à temps plein est une personne sans lien familial avec le propriétaire de la ferme, à qui le producteur agricole verse un salaire, qui travaille au moins 30 heures par semaine, pendant au moins 40 semaines par année.
- Moyenne plus ou moins un écart-type.
- Moyenne et étendue 2^e et 3^e quartiles.

Avec l'aide financière :



Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec

